

**AFFECTATION en 3ème de l'Enseignement Agricole
et en 3ème Prépa- métiers**

**CALENDRIER et MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE
RENTRÉE 2024**

DATES	ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE	ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL	DSDEN	FAMILLES
14 MAI 2024 AU PLUS TARD	<p>Transmission des dossiers et des duplicatas à la DSDEN -<i>Division de la scolarité</i> - (annexes 1 et bulletins)</p> <p>Transmission de la liste nominative des candidats à la DSDEN (annexe 7)</p> <p>Situations Médicales ou Sociales : Transmission des dossiers au Médecin conseiller technique ou à l'assistante sociale - Conseillère technique à la DSDEN 14 mai</p>		Édition des convocations des membres des commissions de classement	
24 MAI 2024 à partir de 9H Lycée des Métiers de l'Automobile Frédéric Estève MONT DE MARSAN		Commissions de classement : liste nominative des élèves admis en liste principale, liste nominative des admis en liste supplémentaire, liste nominative des non admis, tableau de bilan (annexe 5)	Commission départementale d'affectation	
A partir du 27 mai 2024			Information aux collèges d'origines des résultats de la commission	
A l'issue des conseils de classe de 4ème	Notification aux familles des candidats non retenus (annexe 4)	<p>Envoi des notifications d'admission aux familles et aux établissements d'origine (liste principale et liste supplémentaire - Annexes 2 et 3)</p> <p>Renvoi aux établissements d'origine des dossiers des élèves jusque là admis en liste supplémentaire mais non affectés à cette date.</p>		Inscription dans les établissements d'accueil